

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VII.

1 MARS 1908

No. 5

SOMMAIRE—Règlement du carême—"Les Cloches" dans la Province de Québec—Sa Grandeur Mgr Pascal—Les Armes de Monseigneur l'archevêque—Une lettre de Mgr Mazenod—La paroisse de Fort-Rouge—La Vénérable Mère d'Youville—Mémoire de M. de La Vérandrye (suite)—Le R. P. Bonald—Fiat Lux—Profession religieuse—Au Cercle LaVérandrye—Caisse d'épargne scolaire—La St-Raymond—Nouvelles indulgences—Noms des bienfaiteurs.

REGLEMENT DU CAREME

Le règlement pour le carême sera le même cette année qu'en 1905 (voir la circulaire du 9 mars 1905, pages 485 — 486 — 487.)

Il est permis de faire gras tous les lundis, mardis et jeudis, sans en excepter ceux de la Semaine Sainte, et tous les samedis excepté celui des Quatre-Temps et le Samedi-Saint.

(Indult du 27 janvier 1903 accordé à la demande de tous les Archevêques du Canada.)

Ceux qui sont tenus au jeûne peuvent donc faire gras, le lundi, mardi, jeudi et samedi, mais à un seul repas.

Il est défendu de manger de la viande et du poisson (des huîtres) à un même repas, même le dimanche.

L'usage des œufs et des laitages, est permis dans ce pays durant tout le temps du carême.



LES CLOCHES DANS

LA PROVINCE DE QUEBEC ET AILLEURS.

Il ne se passe guère de quinzaine, sans que nous ayons le plaisir de voir quelque page de notre modeste revue reproduite soit par des revues religieuses, soit même par de grands journaux de la Province de Québec, et de bien plus loin encore. Ces constatations — cela va de

soi — nous sont agréables. Elles nous prouvent, en effet, de la manière la plus évidente, que nous ne sommes pas tout à fait isolés, que nos efforts pour défendre les droits de nos compatriotes et de nos coreligionnaires, non seulement du Manitoba mais de tout l'immense Ouest Canadien, sont reconnus et appréciés; ce nous est un véritable encouragement.

Aussi, sommes-nous tout reconnaissants envers nos grands frères ou nos grandes sœurs qui nous accordent ainsi leur appui si réconfortant.

Il y a quelque temps, c'était la *Semaine Religieuse* de Montréal qui reproduisait notre appel au dévouement des jeunes lévites en faveur de l'œuvre des Ruthènes, qu'il s'agit de ne point abandonner et de ne point laisser passer au protestantisme ou au schisme, faute de prêtres. Le bel exemple de M. l'abbé Sabourin qui vient de passer au rit ruthène pour se dévouer à l'évangélisation des Galiciens, déjà si nombreux dans nos contrées, trouvera des échos, et M. Sabourin aura avant longtemps, nous l'espérons des imitateurs.

Merci donc à la *Semaine Religieuse* de Montréal.

Merci aussi au vaillant *Semeur*, organe de l'A. C. J. C., qui nous envoyait dernièrement le salut si encourageant de tous les jeunes de la Province Mère.

Merci à la *Vérité* de Québec qui ne cesse de nous appuyer dans la juste revendication non de privilèges, comme on se plaît tous à le dire, mais de nos droits les plus sacrés reconnus par les traités, et plus encore, par le simple droit naturel.

Merci à l'*Action Sociale* qui veut bien de temps en temps s'occuper de sa petite Sœur des prairies.

Merci à la vaillante *Croix de Montréal*, qui, dans presque chacun de ses numéros, veut bien reproduire quelque un de nos articles, afin de mieux nous aider dans la défense de nos droits.

Merci à tous les autres *journaux ou revues* du Canada ou de l'étranger qui veulent bien nous prêter leur si généreux concours.

La *Semaine Religieuse* de Québec ayant bien voulu, à son tour, nous consacrer encore toute la page suivante, nous sommes heureux de la reproduire, afin qu'elle soit un encouragement à tous ceux qui nous aident dans le but que nous poursuivons: l'extension de l'influence catholique et la défense des intérêts catholiques dans tout l'Ouest Canadien.

DES CLOCHES QUI SONNENT BIEN.

Nous voulons parler des *Cloches de St-Boniface*, qui nous arrivent avec une toilette nouvelle et fort élégante. Le dessin de la couverture est original et très couleur locale, puisqu'on y voit jusqu'à un fermier qui labouire ces belles plaines du Manitoba, dont le sol est d'une richesse phénoménale.

Cette revue porte en sous-titre: *organe de l'archevêché et de toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface*. Cela est bientôt dit: la province ecclésiastique de St-Boniface. Mais il faut savoir que cette province ecclésiastique comprend le Manitoba et tout l'ancien Nord-Ouest Canadien, jusqu'aux Montagnes Rocheuses, c'est-à-dire un territoire de l'immensité duquel on ne saurait se faire une idée si on ne l'a pas traversé en chemin de fer. Ce pays se développe avec une rapidité si considérable que les administrations ecclésiastiques ont peine à pourvoir au service religieux des populations qui l'habitent. Les *Cloches de St-Boniface*, qui sont une véritable *Semaine Religieuse*, font à mesure la chronique des paroisses et des missions de l'immense territoire. Cette revue prendra donc, avec le temps, une véritable importance historique. Elle sera même l'une des sources les plus importantes de l'histoire de l'Eglise du Canada central et occidental.

De temps à autre, les *Cloches de St-Boniface* font entendre des sons vigoureux de protestation contre les pauvres arrangements scolaires qui ont établi, en pratique, la néfaste école neutre dans l'Ouest du Canada, de réclamation en faveur des droits violés, et d'espérance — bien peu justifiée — en un avenir meilleur.

Et même à l'étranger: en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie etc, on veut bien prêter l'oreille à notre voix.

Encore une fois merci à tous. Continuons à travailler ensemble à la grande œuvre de l'extension de l'Eglise qui fait, seule, la gloire de nos patries.



SA GRANDEUR MGR PASCAL.

Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert. Sa Grandeur était de passage ici, en route pour l'Europe. Mgr Pascal va prendre un peu de repos réclamé par sa santé délabrée et d'ailleurs bien mérité par les si durs travaux de son apostolat. Mgr Pascal se rendra à Rome au près du Saint-Père Pie X et profitera de son séjour en France pour faire un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes.

Nous souhaitons un heureux voyage au distingué prélat.

† † †

ARMES DE MGR LANGEVIN, ARCHEVEQUE DE ST-BONIFACE.

Plusieurs fois déjà on nous a demandé l'explication des armes de Mgr l'archevêque. Le manque d'espace nous a toujours obligés de remettre à plus tard.

Voici la lecture de ces armes par M. le chanoine Bouillon, d'Ottawa.



Ecartelées au 1er teinte graduée d'azur à la croix de pourpre, plantée sur un tertre de verdure, acostée d'une hampe et roseau de sable lance et éponge or, posées en sautoir lettres o. m. i.; telles sont les armoiries de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée à laquelle vous tenez à honneur d'appartenir.

Au 2d. de gueules, chargé d'une crosse d'or.

Au 3me, d'azure à la Vierge Immaculée sous ses pieds le croissant, argent.

Au 4me, d'azur, au livre des évangiles d'argent posé sur un soleil rayonnant or, acosté de deux branches d'érable du même. Devise: DÉPOSITUM CUSTODI.

UNE LETTRE DE MGR DE MAZENOD,
FONDATEUR DE LA CONGREGATION DES OBLATS
DE MARIE IMMACULEE,

AUX RELIGIEUX OBLATS, DEMEURANT AU CANADA.

Un aimable correspondant ayant bien voulu nous prêter la lettre autographe suivante adressée par l'illustre Mgr Mazenod aux Oblats du Canada, nous nous faisons un plaisir de la reproduire.

Grand Séminaire de Marseille.

Marseille, le 26 Mai 1854.

A mes chers fils, les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée dans le diocèse de St-Boniface.

Je voudrais avoir quatre mains pour écrire en même temps à tous mes chers pères auxquels je serois heureux de donner un témoignage de mon amour paternel au moins de temps en temps. Ils savent tous combien je les aime et qu'ils sont sans cesse présents à ma mémoire comme ils vivent dans mon cœur que l'âge ne sauroit refroidir. Je prie pour eux deux fois par jour sans compter "le pro fratribus nostris absentibus" des litanies que nous récitons aussi chaque jour. Oh non ! la distance ne sépare que le corps, l'esprit et le cœur la franchissent aisément. Mais je vous en conjure ne me laissez pas

sans lettre de votre part. Voilà bien des courriers qui ne m'apportent rien. Par le dernier, je n'ai reçu qu'une seule lettre du P. Remas, est-ce que les autres n'auraient pas pu en profiter. Deux fois l'an, c'est bien peu de chose, qu'est-ce donc quand on laisse écouler les années. Songez qu'elles sont précieuses pour moi. Je reçois tous les 1er août une blessure mortelle inguérissable. N'importe j'aurai la consolation de laisser après moi une phalange de Missionnaires qui emploient leur vie à étendre le royaume de Jésus-Christ et à se transformer des couronnes pour la gloire. Vous ne sauriez croire la joie que me procure cette pensée. Je sens que je continuerai à vivre par vous, que je continuerai à mériter par vos œuvres, la mort qui s'approche pour moi me sera douce. Vous êtes tous jeunes et d'autres marcheront sur vos traces; soyez donc bénis, mes chers enfants, que j'aime d'une affection si tendre. Vivez pour Dieu, pour l'Église, pour la sanctification de ces pauvres infidèles, pour la congrégation que vous honorez en retour du bien qu'elle vous a fait en vous accueillant dans son sein. Soyez bien unis, *cor unum et una mea*. Relisez sans cesse vos Saintes Règles, c'est par la fidélité à les observer que vous vous sanctifierez. Pénétrez-vous du respect que vous devez à votre Supérieur qui vous représente doublement la personne de Jésus-Christ, notre Maître. Déplorez toute pensée qui vous porterait à relâcher les liens intimes qui doivent nous unir. Souvenez-vous que "Deus Caritas est."

Je voudrais bien continuer de m'entretenir avec vous, mais on me dérobe pour partir, je dois aller coucher à Allamh et continuer ainsi ma visite pastorale et celui qui doit vous porter ma lettre se met en route après demain. N'importe, vous trouverez dans ce peu de lignes, l'expression de ma tendresse paternelle et les vœux sincères que je forme pour votre sanctification, votre bonheur et aussi pour votre santé à laquelle je m'intéresse plus qu'à la mienne propre. Je vous presse tous contre mon cœur et vous bénis dans toute l'effusion de mon âme.

† C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

P. S. Agrérez, chers enfants, cette lettre commune; il m'a été impossible d'écrire à chacun de vous.

LA PAROISSE DE FORT-ROUGE

Le 16 février, le R. P. Drummund, s. J. a dit pour la première fois la messe aux fidèles de la nouvelle paroisse de St-Ignace (St-Ignatius) au Fort-Rouge, Winnipeg, dans une salle publique livrée pour la circonstance. Il y avait 150 personnes présentes, ce qui est de très bon augure.

Bon succès à cette nouvelle œuvre.

LA VENERABLE MERE D'YOUVILLE
PROTEGE CONTRE LE FEU.

Lors de l'incendie de l'église de la Côte St-Paul, Montréal, un paroissien, M. J. N. Leduc, fit placer par M. le curé Brisset une image de la Vénérable Mère d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises, sur la porte du presbytère menacé par l'incendie.

«N'ayez crainte, avait-il dit à M. le curé; placez cette image ici, en indiquant la porte du presbytère, et il n'y a pas de danger. J'en ai déjà eu des preuves manifestes.»

Aux citoyens qui s'apprêtaient au déménagement de l'ameublement du presbytère, M. Leduc fit rebrousser chemin en leur disant que malgré le danger apparent, il n'y avait rien à craindre, car l'image de Mme d'Youville était là comme sauvegarde.

Les flammes ne firent que lécher la corniche du presbytère sans causer de dommages considérables.



MEMOIRE DE M. DE LA VERENDRYE.

(suite)

Le quinze octobre, sont arrivés neuf canots du fort de Maurepas, Cris et Assiniboils qui demandèrent à parler; l'après midi j'ay tenu le conseil dans ma chambre avec tous les chefs qui se sont trouvés icy; le chef Cris chargé de la parole des deux nations me dit:

PREMIERE PAROLE.

Nous t'avons déjà mandé plusieurs fois que nous avons le cœur malade, et que nous ne cessons de pleurer la mort de ton fils et des françois, que nous y étions plus sensibles que si nous eussions été tués nous mêmes; que nous sommes dans le dessein de nous venger, et que nous venons t'inviter de venir à notre tête, si tu ne peux marcher, nous te porterons; nous invitons aussi la Colle et tous les Cris et Mousouis, il y a déjà huit cents hommes Cris et Assiniboils rendûs à la pointe du Bois fort qui nous attendent.

SECONDE PAROLE.

Mon Père, nous sommes bien malheureux de ce que la mort des françois retarde la joye que nous aurions tous, d'avoir un fort dans le lac Oûinipigon, comme tu nous l'avois promis, pour y trouver nos besoins et celui de nos familles, c'est ce qui nous excite encore à nous venger.

TROISIEME PAROLE.

Mon Père, nous te demandons en grâce de nous accorder pour l'hivernement, un de tes enfans au fort de Maurepas, et de nous per-

mettre d'adopter ton fils, le chevalier, pour notre chéf à la place de son frère. Je remis au lendemain la réponse, suivant la coutume.

Le 18 octobre, après avoir conféré en particulier avec La Colle, homme d'esprit et de jugement, et la Mikottienne, chef d'un parti de Crys, je leur ay fait les réponses suivantes :

1o Sachés, mes enfans, que les françois n'entreprennent jamais la guerre, sans avoir consulté leur Père, et ne le font que par son ordre, vous voyés que quelqu'offencé que je sois, j'ay les bras liés.

2o Je vous remercie de la part que vous prenés à la mort des françois, et en particulier à celle de mon fils qui vous aimoit sincèrement.

3o Vous sçavés que les françois sont chés les Sioux, il ne faut pas pour venger le sang françois, le répandre de nouveau, vous ne pouriés être maîtres de vos jeunes gens, et quand vous les épargneriés, ils pourioient s'échapper des Sioux qui se vengeroient encore une fois sur eux; de là je conclus qu'il faut remettre cette guerre à un temps plus favorable, j'invite La Colle, La Mikottienne et tous les chéfs de se rendre aux raisons qui sont justes.

4o *Il y a longtems que je désire d'aller sur vos terres au fort de Maurepas, j'iray sûrement l'hyver prochain, et là je vous feray part de la volonté de notre Père.*

5o Enfin quelqu'offencé que je sois, et quelque malade que j'aie le coeur, la seule pensée d'aller en guerre avec trois nations braves que j'aime, si j'étois libre, et de me trouver à la tête de tant de bons guerriers et de chefs expérimentés, seroit capable de guérir mon coeur, et de me combler de gloire, mais je suis retenu par les raisons cy-dessus :

La Colle ayant conféré sur le champ avec les chefs des trois nations, répond au nom de tous et me présente un collier, me disant, mon Père, lorsque tu es venu sur nos terres, tu nous as aporté nos besoins, tu nous as promis de continuer, nous avons manqué de rien pendant deux ans, mais maintenant nous manquons de tout par la faute des traiteurs, tu nous as déffendu d'aller aux Anglois, nous t'avons obey, et si aujourd'huy nous sommes contraints d'y aller chercher fusils, poudre, chaudières, tabac etc: tu ne dois t'en prendre qu'à tes gens;

Ce collier là est pour te dire d'aller toy-même voir notre Père à Montréal, et luy représenter nos besoins, afin qu'il ait pitié de nous, tu l'assureras que nous sommes ses véritables enfans, ayant tous le coeur françois depuis que nous le connaissons, nous te donnons le frère de la Mikottienne pour t'accompagner, il parlera à notre Père au nom des trois nations, en attendant ton retour nous resterons icy avec tes enfans pour garder tes forts, et le printemps prochain nous marcherons tous en guerre contre les Sioux pour venger le sang françois qui est le nôtre, et pour mettre tes enfans à couvert de toute insulte, ce n'est

plus toy qui t'en mêle, mais moy et les chefs des trois nations, nous te prions de nous envoyer de Missilimakinac la parole de nôtre Père, afin que nous puissions lui obéir et le suivre.

Le chéf Cris, Député des deux nations du fort de Maurepas, se lève et dit: je te remercie, mon Père, du présent que tu fais aux guerriers pour les arrêter. je leur diray ta parole à la pointe du Bois fort où ils sont assemblés, et à tous ceux qui doivent se joindre, mais ils sont si animés contre les Sioux que je ne sçay pas s'ils l'écouteront, je feray cependant mon possible pour la leur faire entendre et pour les arrêter, je leur diray que je désire les voir cet hyver a ton fort, et qu'ils y portent des viandes et des graisses.

Le dix-huit, les guerriers pour ne pas manquer à leur parole, sont partis avec les envoyés, pour la pointe du Bois fort.

Le vingt-deux octobre, sont arrivés de Missilimakinac six canots aléges et vingt-neuf hommes, ils m'ont dit avoir laissé à la Rivière du Vermillon, le peu de marchandises qu'ils avoient entrées dans les terres, à laquelle ont resté Bourassa et Eustache avec douze hommes dans le dessein d'y hyverner au préjudice du fort St-Pierre et y traiter avec les Sauteux. (Nota: que cette Rivière est sur le chemin des Ennemis) je fis partir aussytôt un sauvage à qui je donnay quarante castors pour leur porter vos ordres, afin de les obliger de se rendre incessamment au fort St-Pierre avec déffences d'hyverner à la Rivière du Vermillon.

↳ (à suivre)

LE R. P. BONALD, O. M. I.

Dimanche le 16 février, les paroissiens de St-Boniface ont été heureux d'entendre le R. P. Bonald, o. m. i., l'apôtre des Cris, des Maskégons, des Sauteux et des Esquimaux du Nord qui vivent sur les bords du Nelson et du Churchill, leur parler de ses chères missions. Le bon Missionnaire qui évangélise ces tribus depuis de nombreuses années, a fait un voyage de douze jours en traîne à chiens pour venir jusqu'à nous. Dans le cours de ce voyage, le guide s'égarra, ne connaissant pas assez sa route. Heureusement pour le Missionnaire et son guide qu'ils rencontrèrent un allemand luthérien qui les voyant sans nourriture aucune et leurs chiens épuisés de fatigue, leur donna des provisions qui leur permirent de continuer leur route et leur indiqua la bonne direction.

† † †

FIAT LUX.

Enfin la *Vraie Lumière* va luire sur la maçonnerie américaine qui inspire la maçonnerie canadienne des deux langues.

La *Catholic Fortnightly Review* de St-Louis annonce, dans un remarquable éditorial du 15 janvier, la prochaine publication (*St-Louis-Herder, éditeur*) d'un ouvrage capital, dû à un *scholar* très documenté et très autorisé, sur la *maçonnerie américaine*.

Studies on american masonry.

Nous souhaitons vivement que cet ouvrage si important en présence des événements de France, sur la domination des Loges, soit traduit en français, afin d'obtenir une salutaire publicité et un grand retentissement en Canada.

L'auteur de l'*éditorial* de l'excellente revue américaine, affirme que ce livre établira d'une façon péremptoire que la maçonnerie américaine est essentiellement identique à la maçonnerie européenne et que, par conséquent, elle tombe sous le coup des condamnations prononcées par les Souverains Pontifes, depuis 1738.

« Il ne peut plus y avoir de doutes, ajoute l'auteur, sur les points suivants :

1o Qu'un catholique américain ne peut-être franc-maçon sans renier sa foi religieuse et encourir l'excommunication.

2o Que la condamnation prononcée par l'Église contre la maçonnerie en général, est richement méritée par la forme spécifique de celle que nous avons en Amérique.

3o Que c'est un devoir sacré, incombant à tout catholique, non-seulement d'éviter absolument d'entrer dans les Loges, mais encore de combattre leur influence néfaste quand et partout où il le peut. »

Les amis de la *Vraie Lumière* vont donc pouvoir s'instruire et aider le peuple canadien à voir clair....

Et nunc erudimini!

Verax



PROFESSION RELIGIEUSE.

CHEZ LES MISSIONNAIRES OBLATES DU S. C. ET DE M. I.

Mercredi le 19 février dernier, a eu lieu une double cérémonie de vêture et de profession religieuse, à la Maison-Chapelle, noviciat des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée, (à St-Boniface.)

Mademoiselle Léontine Béchar, de St Jacques le Mineur, P. Q., désormais Sœur Marie de l'Immaculée-Conception, a reçu le Saint-Habit.

Sœur Marie Estelle (Véronique Chartrand, de St Laurent Man.)

et Sœur Marie St-Paul (Léona Péloquin, de l'Île de Pierre, St Ambroise Man.) ont fait toutes deux leur première oblation.

Mgr l'Archevêque officiait assisté du R. P. Magnan, Provincial des R. R. P. P. Oblats et de M. l'abbé Woodcutter, chapelain des Rdes Sœurs Grises.

Assistaient à cette touchante cérémonie: le R. P. Dandurand, o. m. i., le R. P. Camper, o. m. i., le R. P. A. Chaumont, o. m. i., M. l'abbé Theo. Paré de l'Archevêché, le R. P. Péran, o. m. i., curé de St Laurent, Man, M. l'abbé Jos. Poitras, secrétaire de Mgr l'Archevêque et M. l'abbé Henri Bernard.

C'est le R. P. Péran o. m. i. qui a fait le sermon de circonstance.

La Rde Sœur St Viateur, Supérieure des Missionnaires Oblates, était venue du Couvent de St-Charles pour assister à cette cérémonie et à cette vraie fête de famille.

AU CERCLE LA VÉRENDRYE DE L'A. C. J. C.

Mercredi, 12 février au soir, le cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C. a donné sa première séance publique dans la salle académique du Collège de St-Boniface. Un petit nombre d'invitations avait été adressé aux amis du cercle.

La séance a été des plus instructives et des plus agréables. M. G. Charette nous a donné une esquisse historique sur les *Métis d'autrefois*. Pendant près d'une heure, M. Charette nous a vraiment charmés en nous faisant connaître la vie intime des premiers habitants de nos prairies immenses qui ont été toujours les guides et souvent les protecteurs des premiers missionnaires.

Prenant ensuite les Métis en 1870, à l'époque où M. Charette s'était arrêté, M. Ant. Dubuc E. E. D. nous a fait un véritable et très intéressant cours d'histoire sur les événements de 1870 à la Rivière-Rouge.

Ces récits furent complétés par Sa Grandeur Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert qui, de passage à St-Boniface, avait bien voulu accepter d'assister à cette séance et de la présider. Mgr Pascal ayant connu Louis Riel, nous donna sur sa vie durant son exil, des détails tout à fait intéressants et inédits.

Deux déclamations par M. M. Lambert et Trudel, une chanson du plus pur canadien par M. Beaupré unies aux nombreux morceaux d'orchestre donnèrent à cette séance tout le charme possible.

M. le Docteur Lachance, le distingué président du cercle, ne voulut pas lever la séance sans demander à M. Royer Goulet, inspecteur d'écoles, et un des plus nobles représentants de la race métis, de vouloir bien adresser quelques mots à l'auditoire.

Inutile de dire que, quoique pris ainsi au dépourvu, M. Goulet

avec le tact qu'on lui connaît, sut intéresser tous les auditeurs qui le lui prouvèrent par leurs applaudissements réitérés. En de pareilles circonstances et spécialement sur semblable sujet, M. Goulet n'a qu'à laisser aller son cœur pour que les paroles ne lui manquent point.

En terminant, nous faisons le souhait formulé par M. Goulet: qu'après avoir si bien parlé des Métis, M. Charette nous montre un jour ce qu'était la femme Métis. Et nous ajouterons que nous serions heureux d'entendre M. Goulet lui-même nous entretenir dans une séance du cercle La Vérendrye, de *l'avenir des Métis*.

Nos félicitations au membres du cercle La Vérendrye.

* * *

CAISSE D'ÉPARGNE SCOLAIRE

Nous apprenons avec plaisir que le R. M. Le Pailleur, curé du Mill-End. Montréal, a fondé pour les écoles de sa paroisse une caisse d'épargne scolaire qui obtient déjà un magnifique résultat puisque, en un an seulement, 1100 noms d'élèves ont été enrégistrés et le total des dépôts s'élève à près de \$1 500.

Voilà une idée superbe, une œuvre vraiment sociale et moralisatrice car en apprenant aux enfants des écoles l'art de l'épargne, on leur apprend à fuir bien des occasions funestes. L'argent dépensé follement conduit rapidement au vice. C'est aussi une semence féconde pour le bonheur des familles futures. Nous souhaitons que l'œuvre entreprise par M. l'abbé Le Pailleur prenne assez d'extension pour venir s'établir jusque chez nous.

† † †

LA SAINT-RAYMOND

Jeudi le 20 février, les paroissiens de Sainte-Anne des Chênes, (Man) étaient leur bon et vénérable curé, M. l'abbé Raymond Giroux.

Les choses se sont vraiment faites en grand.

Vœux et souhaits, présentation d'un superbe brûle-cierge, séance magnifique au couvent, messe solennelle, banquet, rien n'a manqué de tout ce qui pouvait être pour l'heureux curé une preuve d'affection et d'estime, soit de la part de ses confrères, soit de la part de ses paroissiens.

Mgr l'Archevêque qui n'avait pu prendre le train pour se rendre à Ste-Anne, retenu qu'il était par une cérémonie de profession religieuse chez les Missionnaires Oblates, n'avait pas craint de faire trente milles en voiture à l'aller et autant au retour, pour assister à cette fête et prouver ainsi son estime pour M. le curé de Ste-Anne.

Mgr Dugas, v. G. avait bien voulu assister à cette fête ainsi que vingt autres membres du clergé.

A notre tour, nous souhaitons à M. le curé de Ste-Anne encore de nombreuses années d'un apostolat aussi fructueux et aussi consolant.

Je prendrai bien garde d'oublier que les paroissiens de Ste-Anne ont eu un bon souvenir pour l'œuvre de la cathédrale œuvre, si chère au cœur de Mgr l'Archevêque, et qu'ils lui ont remis la somme de \$20 00 pour le futur autel de la Ste Vierge.

Au nom de Mgr l'Archevêque et au nom de la Ste Vierge, nous leur disons: merci.

† † †

NOUVELLES INDULGENCES.

Un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, daté du 11 septembre 1907, nous informe que le Souverain Pontife a enrichi d'une indulgence de trois cents jours l'oraison jaculatoire suivante: *Cor Jesu eucharisticum, cordis sacerdotalis exemplar, miserere nobis*; Cœur eucharistique de Jésus, modèle du cœur sacerdotal, ayez pitié de nous.

(Revue du Tiers-Ordre, février 1908)

Par rescrit du 11 janvier 1908, Notre Saint Père le Pape a accordé trois cents jours d'indulgence, chaque fois, à l'oraison jaculatoire: *Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous*.

(Semaine Religieuse de Cambrai, 25 janvier 1908)



NOMS DES BIENFAITEURS DE LA CATHEDRALE.

Chs. Sharkey, \$5 00; Herbert Donahue, 3 00; Rev. E. Halde, 5 30; Rev. Ls Carré, 2 00; E. L. Simonin, 1 00; Un diocésain, 10 00; Louis Bouchet, 2 00; M. Baron, 1 00; Une personne pieuse, 3 00; Enfants Indiens du lac Croche, 10 00; Rev. F.X. Kavanagh, 10 00; A. Clave, 10 00; Rév. E. Halde, 2 25; Henri Chartrand, 5 00; Napoléon Goulet, 4 00; Arthur Parent, 3 00; Hilaire Tardif, 10 00; Frs Lafrance, 1 00; Albert Goulet, 1 00; Edouard Parent 3 00; André Parent, 3 00; F. X. Normandeau, 10 00; Sœurs de la Providence de la Providence, 100 00; Charles Genthon, 1 00.

